

ANDROSACE DES PYRENEES

Androsace pyrenaica

CODE UE : 1632

Directive Habitats

Annexes II et IV

Autres statuts

- Protection nationale par arrêté du 20/01/82, modifié par l'arrêté du 31/08/95
- Convention de Berne : annexe I



G. ARLANDES - PNP

Description et Habitats

- Petites feuilles vertes couvertes de poils simples, à section en V à la partie inférieure. Fleurs blanches à gorge jaune solitaire ou par deux (mai-juil) (extrait de la Flore de M. Saule).
- Fissures et anfractuosités des parois rocheuses siliceuses ou décarbonatées et ensoleillées.
- Habitat de l'espèce sur le site : 8220-62.21 « Végétation de falaises continentales siliceuses »

Répartition géographique et localisation sur le site

- Espèce endémique des Pyrénées centrales. Rencontrée en France et en Espagne.
- Très représentée sur le site (Ex : Crête du Barris d'Aubert, Montagne des Laquettes, Hêche Castet, Crête d'Espade, Pic de Néouvielle, près du col de Tracens, Costes Ouillère ...)

Facteurs en jeu et objectifs conservatoires

Facteurs en jeu :

- Pratique de l'escalade à proximité de stations d'Androsace des Pyrénées. Cependant, la voie étant très difficile peu d'écart est possible de la part des grimpeurs.
- Récolte possible par les collectionneurs de plantes rares.

Objectifs conservatoires :

- Pérennité des populations, sachant qu'actuellement les stations sont très nombreuses. Aucun élément ne permet en outre de savoir si les populations sont en déclin ou en augmentation.
- Suivi de l'évolution des populations

Préconisations de gestion

Actions proposées :

- Informer et sensibiliser les grimpeurs concernant la présence de cette espèce sur le massif et de son statut en évitant de donner toute localisation précise.
→ cf. Actions (T1)
- Suivi de quelques populations échantillons
→ cf. Actions (A1)

Acteurs concernés :

FFME, Accompagnateurs, Guides, Conservatoire Botanique Pyrénéen, Gestionnaire de la RNN (=PNP)